

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
& EXTRAORDINAIRE****du 20 décembre 2003 à 18 heures**

L'an deux mille trois, le 20 décembre à 18 heures

les associés de la société Foreign Office, société à responsabilité limitée au capital de 20 200 euros, se sont réunis au siège social sur convocation de la gérance.

M Philippe PRADINES préside la séance en qualité de gérant.

Il constate que sont présents :

- | | | |
|---|-----------------|-----------|
| - Cécile REY, | propriétaire de | 30 parts |
| - Alain GUIBAUD | propriétaire de | 30 parts |
| - Charles GAYARD | propriétaire de | 30 parts |
| - APPLICATIONS CONCEPT SAS | | |
| représentée par son Président Philippe Pradines | | |
| | propriétaire de | 880 parts |

Total des parts présentes sur les 1 010 parts représentant
le capital social 970 parts

Mme Chandler (20 parts) et Mackay (20 parts) sont excusées.

Le gérant déclare alors que l'assemblée générale, valablement constituée, peut délibérer tant en sa forme ordinaire qu'extraordinaire.

Ordre du jour unique : nomination des commissaires aux comptes de la société.

Résolution unique : « M Christophe JOAB, 29 avenue de Lavour 31 500 Toulouse est nommé commissaire aux comptes titulaire ; M Serge LAPENE 35 avenue de la Marqueille 31 650 Saint Orens est nommé commissaire aux comptes suppléant, chacun d'eux précisant que les dispositions légales instituant des incompatibilités ou des interdictions de fonctions ne peuvent leur être appliquées. »

La présente résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, Philippe PRADINES remercie les associés pour leur présence et lève la séance à 18 H 15.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture par les associés, a été signé par la gérance .

Philippe PRADINES
gérant

